



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

plan grand froid

Question au Gouvernement n° 550

Texte de la question

PLAN GRAND FROID

M. le président. La parole est à Mme Delphine Bagarry, pour le groupe La République en marche.

Mme Delphine Bagarry. Monsieur le ministre de la cohésion des territoires, avec le Premier ministre, vous étiez hier soir au centre d'appel du Samu social.

M. Éric Straumann. Entre deux meetings ?

Mme Delphine Bagarry. Vous avez accompagné une équipe en maraude et rencontré des familles accueillies en hébergement d'urgence.

Hier, le plan grand froid a été déclenché dans vingt-deux départements pour l'hébergement des sans-abri.

Un député du groupe GDR . Oh, ils ne sont plus que cinquante !

Mme Delphine Bagarry. Vingt-deux départements, ce sont mille places supplémentaires qui seront ouvertes dès cette semaine.

Monsieur le ministre, la responsabilité de l'État est de garantir un toit et un repas, chaud si possible, à toute personne vivant sur le territoire français. C'est un engagement fort que nous avons pris lors de la campagne qui nous a portés aux responsabilités. Cet engagement, nous devons le concrétiser : il y va de notre devoir politique,...

M. Fabien Di Filippo. C'est raté !

Mme Delphine Bagarry. ...de notre devoir d'humaniste, de notre devoir d'honorer notre devise. La fraternité n'est pas un simple concept inscrit sur le fronton de nos maisons communes.

Ce travail, nous le commençons : avant même le plan grand froid, 13 181 places hivernales étaient ouvertes depuis le déclenchement du plan hivernal, le 1er novembre. Au total, 145 000 places d'hébergement d'urgence sont financées par l'État, soit 10 000 de plus que l'an dernier. Le budget que nous y consacrons a augmenté de 12 % par rapport à 2017.

Toutefois, c'est encore insuffisant, car notre devoir est non seulement de pérenniser des places d'accueil, mais aussi d'accompagner ces personnes vulnérables, au-delà de l'hébergement, vers une sortie durable de la rue. Il faut que les personnes qui appellent le 115 n'aient plus à se demander si, cette nuit comme les suivantes, elles

auront froid, si, cette nuit comme les suivantes, elles auront faim. Il faut que l'on puisse garantir un abri, y compris en journée, lorsque le thermomètre ne remonte pas. Il faut sortir de l'urgence de se loger, pour que nous n'ayons plus à déclencher de plan grand froid, pour qu'enfin nous n'ayons plus que des places laissées vacantes faute de demandes, pour que l'hébergement d'urgence ne soit plus qu'une mesure d'exception.

Monsieur le ministre, quelles actions entendez-vous mener au-delà de la période de grand froid pour offrir un toit à toute personne se trouvant sur le territoire national ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la cohésion des territoires.

M. Jacques Mézard, ministre de la cohésion des territoires. La question que vous posez, madame la députée, préoccupe bien sûr le Gouvernement et tous les responsables de ce pays.

Nous avons déclenché le plan hivernal le 1er novembre dernier et franchi hier une nouvelle étape, avec le niveau d'alerte grand froid dans vingt-deux départements, dont les huit départements d'Île-de-France, le Rhône et le Nord. Je rappelle que, depuis novembre, la mobilisation de l'État dans ce domaine est totale. Avant le déclenchement de l'alerte grand froid, 13 000 places hivernales ont été ouvertes depuis novembre et nous en arrivons à un parc total de 145 000 places – soit, vous l'avez dit, 10 000 places de plus que l'année dernière. À cela, il faut ajouter les 90 000 places dédiées aux demandeurs d'asile et aux migrants.

Le déclenchement, hier, du plan grand froid nous a fait mettre plus de 1 000 places supplémentaires à disposition, dont 649 en Île-de-France. Ce sont des places exceptionnelles, qui resteront ouvertes pendant la durée de la période de grand froid.

Je suis d'accord avec vous : il ne s'agit pas seulement d'ouvrir des places ; il faut aussi que nous puissions aller à la rencontre de ceux qui sont dans cette difficulté. Le Premier ministre et moi-même avons visité hier le 115 et participé à une maraude. Je ne vous dirai pas que la situation est simple : elle est difficile ; il y a encore dans ce pays des femmes et des hommes en difficulté, dans la rue, même si nous avons fait des efforts exceptionnels et inédits.

M. Fabien Di Filippo. Dites-le à M. Denormandie !

M. Jacques Mézard, ministre. Nous avons aussi besoin de la solidarité des collectivités locales ; je remercie toutes celles qui se joignent aux efforts de l'État en ce sens, dont la ville de Paris. C'est un combat qui nous concerne tous. Nous avançons, et la politique du « logement d'abord » que nous instaurons, annoncée par le Président de la République en septembre, en est l'illustration. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Delphine Bagarry](#)

Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 550

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Cohésion des territoires

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 février 2018](#)